



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSENTION : 2

POUR : 7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Etaient excusés : VENERA Christophe, Philippe Francine (pouvoir à SAUNIER Jean-Marc), JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à GONON Florence),

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/68 : Acquisition de parcelle

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acheter une parcelle nécessaire à l'aménagement de parkings à l'entrée Nord du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à sept (7) voix pour et deux (2) abstentions :

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée AB 111 au prix total de 2 410 €,

DIT que l'acte authentique sera établi par Maître Laurent MAGNIN, Notaire à Dijon (Côte d'Or),

DIT que les frais relatifs à cet achat sont à la charge de la Commune,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 13 DEC. 2022

Date de publication : 13 DEC. 2022

